

Bex, le 19 mai 2021

Interpellation

Maintenons les cartes journalières communales.

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Selon l'annonce récente (début 2021) de l'Alliance Swisspass, l'offre permettant aux communes de vendre des cartes journalières CFF pour des transports publics à prix avantageux (*pour rappel 40CHF ou 20CHF si utilisation à la date du jour d'achat*) devrait prendre fin à l'horizon 2023 sans pour autant proposer un autre type d'offre. C'est un véritable coup de frein à une accessibilité populaire et à la mobilité douce.

L'Alliance Swisspass explique notamment cette suppression par l'augmentation du nombre de billets dégriffés, qui eux, ne sont accessibles à l'achat qu'à travers l'application CFF. Il faut disposer d'un smartphone ou d'un ordinateur, et il s'agit d'une offre plus contraignante en termes d'horaires et de disponibilité.

Avec les travaux actuels du chantier de la gare et l'acceptation récente du postulat pour rejoindre MobiChablais le maintien d'une offre communale similaire me semble essentielle au développement de la mobilité douce.

Ce constat m'amène à poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. Que pense la Municipalité de la suppression de l'offre des cartes journalières vendues par les communes ?
2. La commune peut-elle réagir auprès d'autres institutions, notamment auprès du Conseil d'Etat vaudois ou de l'Union des Communes Vaudoises, afin d'engager les différents échelons politiques pour le maintien de cette offre ?
3. En cas de suppression effective de l'offre en 2023 sans remplacement par une offre au moins autant attractive, la commune pourrait-elle mettre en place un système similaire permettant aux citoyen·ne·s de bénéficier de cartes journalières à prix réduit ou équivalent ?

Pour le groupe socialiste
Aymeric Dallinge
Conseiller communal

